



Inspecteur Municipal

Temps plein | permanent

Située dans un cadre enchanteur, la ville de Lac-Brome offre un environnement de travail idyllique où la qualité de vie et l'esprit communautaire se rencontrent. Joindre notre équipe, c'est contribuer activement à la protection et à la mise en valeur d'un territoire riche en patrimoine bâti et en paysages bucoliques.

De façon générale et non limitative, l'inspecteur participe aux travaux reliés à la planification et à l'aménagement du territoire de la ville. Relevant de la directrice du service, il veille à l'application rigoureuse des règlements municipaux, de construction, d'environnement et de nuisances. Plus précisément, il assure un rôle clé dans la préservation des milieux de vie et accompagne les citoyens dans leurs démarches dans un esprit de respect et de collaboration.

Responsabilités

- Reçois et renseigne les citoyens et les promoteurs au sujet des règlements d'urbanisme en vigueur et des règlements en environnement municipal et provincial;
- Procède à l'analyse et l'émission des demandes de permis et certificats d'autorisation ainsi qu'à l'émission des certificats d'occupation en fonction de la réglementation d'urbanisme, ainsi que des règles provinciales, fédérales et régionales applicables dans le cadre de la juridiction municipale;
- Assiste la direction pour l'analyse des projets de développements et aide à préparer les dossiers relatifs au comité consultatif d'urbanisme;
- Effectue l'inspection de tous les travaux de permis émis;
- Procède à l'extraction d'informations du logiciel (matrice graphique) sur demande des arpenteurs, notaires et agents immobiliers;
- Effectue l'inspection technique et détaillée des sites de projets, bâtiments en voie de construction ou de modification, depuis le début des travaux jusqu'à ce qu'ils

soient complétés conformément aux permis émis (agrandissement de maison, ajout d'un bâtiment, animaux, gestion des cours d'eau, arrêt de travaux, etc.);

- Effectue l'inspection des bâtiments, terrains, abris temporaires (hiver) ou locaux existants ou autres afin d'assurer leur conformité à la réglementation;
- Inspecte à l'occasion les plaintes émanant des autres services municipaux et du public en général et exige, s'il y a lieu, les modifications à apporter pour corriger la situation;
- Collabore avec l'évaluateur municipal au transfert des dossiers pour les nouvelles propriétés et au maintien d'inventaire;
- Émet des constats d'infraction et représente la Ville, lorsque requis, lors des procédures judiciaires ;
- Produit divers rapports (nombre de permis, valeur des travaux, nombre d'avis d'infractions, etc.);
- Participe à la révision de la réglementation municipale en matière d'urbanisme en collaboration avec la direction du service;
- Collabore au traitement des dossiers de demande d'accès à l'information;
- Assure le suivi des certificats de localisation;
- Rédaction des avis publics pour les dérogations mineures, les PPCMOI, les demandes de démolitions, etc.;
- Effectue toute autre tâche connexe

Qualifications

- Technique en aménagement du territoire, en urbanisme ou en architecture ou toutes autres formations pertinents à l'emploi;
- 1 à 2 ans d'expérience dans un emploi similaire;
- Posséder un permis de conduire valide
- Connaissance approfondie des lois et règlements applicables, incluant : Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Loi sur la qualité de l'environnement, Loi sur la protection du territoire agricole et Code du bâtiment;
- Maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office;
- Connaissance de base en système d'information géographique;
- Bonne maîtrise de l'anglais;
- Avoir une connaissance du logiciel AccèsCité Territoire serait un atout.

Habiletés et aptitudes

- Autonomie, rigueur et sens du jugement;
- Esprit d'équipe, d'ouverture et de bienveillance;

- Capacité d'analyse et de vérification;
- Minutie;
- Bonne approche avec les citoyens et capacité d'écoute;
- Habiletés à lire des plans;
- Sens des priorités;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément;
- Discrétion et sens de l'éthique.

Horaire de travail

- Un horaire de travail de 35 heures par semaine, réparti sur 4,5 jours;
- Salaire compétitif établi en fonction de la politique en vigueur.
- Une rémunération globale très compétitive :
 - Régime d'assurance collective payé à 80% par l'employeur;
 - Un RÉER collectif avec contribution de l'employeur est de 11%;
 - Programme de « mieux être » avec remboursement annuel pouvant atteindre 400\$;
- Un environnement de travail dynamique et collaboratif.

Pour faire partie de l'équipe, postulez dès maintenant par courriel à rh@lacbrome.ca, et ce, avant le **12 octobre 2025**.

Nous remercions tous les postulants, cependant, seuls les candidats retenus seront contactés.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.